

## SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION DE PRINTEMPS 2020

En raison de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement prises par le gouvernement, l'ensemble du calendrier des activités du CNRS et du CoNRS sont bouleversés. La section 41 est une des seules sections (si ce n'est la seule) à avoir pu mener à son terme la phase d'admissibilité des concours avant le confinement. La session de printemps de la section 41 se déroule donc dans des conditions exceptionnelles. Initialement prévue du 17 au 19 juin 2020, elle se tient de manière anticipée du 27 au 29 avril, pour permettre au secrétariat national du comité national de mobiliser l'intégralité de ses ressources (personnels et locaux) pour la reprise des concours CRCN et DR. La session de printemps se tient par visioconférence (système BigBlueButton). À l'issue du 29 avril, la session n'est pas close et certains dossiers de renouvellement d'unité sont laissés en suspens dans l'attente de documents manquants. Les derniers dossiers sont étudiés le 19 juin 2020 à l'occasion de l'audition d'un candidat en situation de handicap par la voie contractuelle, puis dans les jours qui suivent.

Christian Le Merdy est absent le 28 avril 2020, Jonathan Baur est absent les 28 et 29 avril. Julie Delon est absente le 19 juin.

### Déroulement

#### Lundi 27 avril

- Approbation du PV de la session d'automne 2019 et discussion Motion.
- Renouvellements d'UMR, évaluations à vague (début), reconstitutions de carrières.
- Intervention de Pascal Auscher et Catherine Matias.

#### Mardi 28 avril

- Renouvellement de GDR, Renouvellements d'UMR, évaluations à vague (fin), changements de directions d'unité, titularisations.

#### Mercredi 29 avril

- Éméritat, Expertises, Intégration dans l'un des corps chercheur du CNRS.
- Discussions sur le recrutement de chercheur en situation de handicap par la voie contractuelle.
- Discussions sur les départs de la section.

#### Vendredi 19 juin

- Fin des renouvellements d'UMR.

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- CID : commission interdisciplinaire.
- CRCN : chargé de recherche de classe normale.
- Insmi : institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions.
- ETP : équivalent temps plein.
- UMI : unité mixte internationale.
- LIA : laboratoire international associé.

- IRL : International Research Laboratory.
- SOR : structure opérationnelle de recherche.
- RQTH : reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

## Approbation du PV de la session d'automne 2019

La section 41 approuve le PV de la session d'automne 2019.  
Il est disponible sur le site de la section.

## Intervention de la direction de l'Insmi

Pascal Auscher (directeur de l'Insmi) et Catherine Matias (dir. adjointe scientifique de l'Insmi) sont présents pour une discussion avec la section. Ils font le point sur la situation sanitaire et ses diverses conséquences sur les concours, les visites HCERES et le renouvellement des unités. Une discussion a aussi lieu sur le poste de recrutement en situation de handicap, une demande d'intégration au CNRS, les médailles, et les mouvements de chercheurs.

Le premier point abordé est relatif aux renouvellements d'unités. En raison des grèves à la SNCF puis de la pandémie, les visites HCERES de certaines unités n'ont pas encore pu avoir lieu, et pour d'autres unités le rapport HCERES n'a pas été transmis à la section avant la tenue de la session. Ce rapport est habituellement une des pièces dans le dossier qui permet à la section d'émettre son avis sur la pertinence de renouvellement des unités. Pascal Auscher énonce la position de l'INSMI sur la possibilité de travailler dans l'absence du rapport HCERES pour les avis sur les renouvellements d'unités. Il conseille à la section 41, dans ces cas, de reporter son avis à plus tard, voire à la session d'automne. Il y a une justification politique à cela : établir un avis sans le rapport HCERES fragiliserait la position de l'HCERES. Et d'autre part, Pascal Auscher et Catherine Matias précisent que le report de l'avis de la section sur le renouvellement des unités ne posera pas de difficultés pour le renouvellement de celles-ci. Dans le pire des cas, il est aussi possible techniquement de renouveler une UMR pour un an dans l'attente du rapport de section pour l'année suivante.

Catherine Matias évoque ensuite le calendrier du concours, bouleversé par la situation sanitaire. La priorité du CNRS est de tout faire pour que le concours CNRS ait lieu cette année. L'espoir, à l'heure actuelle, est que les auditions pour la phase d'admissibilité du concours reprennent pour l'ensemble des sections concernées entre le 15 juin et le 31 juillet avec la levée du confinement. Puis les jurys admissions auraient lieu fin août ou début septembre, pour une prise de position au premier décembre contre le premier octobre actuellement. Il y a des discussions pour accélérer le processus pour l'Insmi et espérer un jury d'admission CR en juillet et une affectation dès octobre. Mais tout n'est pas simple car la phase d'admissibilité pour certains concours de l'Insmi (les concours 51/02 sur les thématiques de la CID 51 *Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques* et 06/03 sur la thématique *Cryptographie*) n'a pas eu lieu.

Une discussion a ensuite lieu sur la campagne de recrutement des chercheurs en situation de handicap par la voie contractuelle, dans laquelle un poste a été ouvert pour l'Insmi en 2020. Pascal Auscher rappelle tout d'abord que, comme tout établissement public, le CNRS est tenu d'avoir un pourcentage d'employabilité de personnels RQTH de 6%. Pour l'instant, ce pourcentage est entre 4,5 et 5%. Pascal Auscher précise qu'un recrutement RQTH n'a pas d'impact sur le plafond d'emploi d'un institut. Il présente également la stratégie de l'Insmi avant de ne s'engager et d'ouvrir un poste handicap chercheur : un impératif est qu'il y ait un laboratoire d'accueil qui s'engage sur un chercheur identifié.

Pascal Auscher présente à la section une évaluation d'intégration dans le corps des directeurs de recherche qui est demandée à la section.

Catherine Matias fait ensuite le point sur les médailles 2020. Elle rappelle que, conformément à ses espoirs exprimés lors de la session d'automne, l'Insmi a obtenu, en plus de la médaille d'argent (Anna Erschler), deux médailles de bronze (Irène Waldspurger et Susanna Zimmermann). Il faut s'attendre à ce que ça continue les années suivantes. Elle rappelle que les choix de médailles se font en comité de direction du CNRS regroupant l'ensemble des instituts du CNRS, et que le choix final des médailles pour l'Insmi dépend de l'ensemble des propositions, en prenant en compte globalement au niveau du CNRS des critères de genre ou de géographie. Elle fait également part de remarques qu'il pourrait y avoir des médailles d'argent "plus appliquées".

Les accueils en délégation sont ensuite évoqués. Cette année (et contrairement aux années précédentes), les interactions avec les établissements ont été très fluides. Cette année, il y a 97,5 ETP en délégations. C'est la deuxième année consécutive de baisse, qui s'explique surtout par la baisse du nombre de demandes. Un autre explication est que le nombre de postes et les effectifs en section 25 et 26 du CNU baissent dramatiquement. Ça veut dire que la population des mathématiciens diminue.

Catherine Matias fait le point sur les mouvements de chercheurs de la section.

- Charles Deledalle est parti en disponibilité à UC San Diego au 31 janvier 2020.
- Fabio Toninelli part en détachement à TU Wien (Autriche).
- Vera Vertesi part en détachement à l'Université de Vienne (Autriche).

## Recrutement de chercheur en situation de handicap

Dans le cadre de la campagne de recrutement des chercheurs en situation de handicap par la voie contractuelle, l'Insmi a proposé l'ouverture d'un poste au Laboratoire de Mathématiques d'Orsay sur la thématique *Théorie des catégories supérieures* (voir le site). La section 41 a examiné une candidature pour ce poste, et a choisi d'auditionner ce candidat. L'audition a eu lieu le 19 juin 2020. La section, convaincue par l'audition, a transmis son rapport. La décision finale sera prise par une commission d'interclassement.

## Avis de pertinence sur un renouvellement d'association au CNRS

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

La section étudie les demandes de renouvellement des 12 fédérations et unités mixtes suivantes. À la demande de l'Insmi, elle reporte tout d'abord son avis pour les 6 demandes dont le rapport HCERES n'est disponible. Puis fin juin, elle étudie les 6 dossiers restants.

- UMR5668 (LIP Lyon) : ATF.
- FR3620 (Centre de Physique Théorique de Grenoble-Alpes CPTGA) : ATF.
- UMR6620 (LMBP Clermont-Ferrand) : ATF.
- UMR5314 (Toulouse School of Economics - Recherche) : ATF.
- UMR5149 (IMAG MontPellier) : ATF.
- UMR5224 (LJK Grenoble) : ATF.
- UMR5208 (ICJ Lyon) : ATF.
- UMR5669 (UMPA Lyon) : ATF.
- UMR5582 (IF Grenoble) : ATF.
- UMR5558 (Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive LBBE Lyon) : ATF.

- UMR5127 (LAMA Chambéry) : ATF.
- UMR5219 (IMT Grenoble) : ATF.

## Évaluation de chercheurs

Avis possibles : AF/AD/AR/Pas d'avis

Évaluation à vague : la section évalue à vague les chercheurs appartenant aux laboratoires évalués lors de la vague A de l'HCERES (ceux dont le renouvellement a été discuté ci-dessus). 83 dossiers [75 AF, 2 AR, 6 AD (dossiers non déposés ou incomplets)].

Évaluation à mi-vague suite à un avis différé : 2 dossiers [1 AF, 1 AR (précisions demandées non fournies)].

## Suivi post-évaluation

3 dossiers pour notre information. La section n'a pas d'avis à donner.

## Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

9 demandes, 9 ATF.

- Vincent Calvez pour la direction adjointe du PIMS - Europe UMI3069 (Vancouver).
- Laurent Meersseman pour la direction adjointe du Laboratoire International Solomon Lefschetz UMI 2001 (Mexico).
- Anne Gégout-Petit pour la direction de l'IECL UMR7502 (Metz-Nancy).
- Charles Favre pour la direction du CML UMR 7640 (Palaiseau).
- Vincent Colin pour la direction du LMJL UMR 6629 (Nantes).
- Ionut Danaila pour la direction du LMRS UMR6085 (Rouen).
- Peter Haissins pour la direction de l'I2M UMR7373 (Marseille).
- Luc Molinet pour la direction de l'IDP UMR7013 (Orléans-Tours).
- Arnak Dalalyan pour la direction et Guillaume Hollard pour la direction adjointe du CREST UMR9194 (Malakoff).

## Création et renouvellement de GDR

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

7 demandes de Renouvellement, 7 ATF

- Renouvellement du GDR Statistique et Santé (Stat et Santé) : ATF.
- Renouvellement du GDR Méthodes d'Analyse Stochastiques des COdes et Traitements (MASCOT-NUM) : ATF.
- Renouvellement du GDR Géométrie Stochastique (GeoSto) : ATF.
- Renouvellement du GDR Méthodes d'Analyse Stochastique des COdes et traitements NUMériques (MASCOT-NUM) : ATF.
- Renouvellement du GDR Tresses : ATF.
- Renouvellement du GDR Analyse multi-fractale et autosimilarité : ATF.
- Renouvellement du GDR Théorie des jeux : Modélisation Mathématique et Modélisations (JEMMA) : ATF.

## **Expertise (projet, suivi ou intégration équipe ou restructuration)**

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/AR/Pas d'avis.

- Avis sur la création de la *Fédération Mathématique de Recherche en région Aquitaine* : ATF.
- Avis sur la création d'un IRL CNRS-IndAM (Istituto Nazionale di Alta Matematica Francesco Severi) avec SOR en Italie en remplacement de l'UMI Pise et du LIA Italie : Pas d'avis (demande de renseignements supplémentaires).
- Avis sur le renouvellement de l'UMI ICP de Vienne sous la forme d'un IRL sans SOR : ATF.

## **Éméritat**

Avis possibles : ATF/AF/défavorable/Pas d'avis.

- Première demande : 6 demandes, 4 ATF, 2 AF.
- Renouvellements : 4 demandes, 3 ATF, 1 AF.

## **Titularisation**

Avis possibles : AF/défavorable/AR.

2 demandes : 2 AF.

## **Reconstitution de carrière**

Avis possibles : AF/défavorable.

15 demandes : 15 AF.

## **Intégration dans l'un des corps chercheur du CNRS**

Avis possibles : ATF/AF/défavorable.

Un dossier est étudiée par la section. Il s'agit de la demande d'intégration de Claire Voisin au CNRS dans le corps des directeurs de recherche de classe exceptionnelle. ATF.

## **PEDR**

Suite à sa décision prise à la session de Printemps 2019, la section n'a pas étudié les demandes de PEDR cette année.

## **Motions**

La section rédige deux motions, qui sont disponibles sur le site du comité national ainsi que sur le site de la section et qui sont reproduites ici.

**Motion sur les dispositions attendues de la LPPR**

Les membres de la section 41 soutiennent les propositions et la motion adoptées le 17 janvier 2020 à l'unanimité par les 46 présidentes et présidents des sections et commissions interdisciplinaires du Comité National de la Recherche Scientifique.

La crise sanitaire mondiale que nous traversons montre à quel point les orientations les plus cruciales de la recherche ne peuvent et ne doivent pas se réduire à quelques thématiques privilégiées que l'on pourrait prévoir et piloter. La section rappelle l'importance de conserver une recherche qui s'inscrive dans le long terme, variée, ouverte, indépendante des intérêts privés, ne cédant ni aux effets de mode, ni à la facilité d'un financement entièrement sur appels à projet.

Plus que jamais, nous pensons qu'il est important de défendre l'emploi statutaire plutôt que de tenter à tout prix d'importer des modèles favorisant la précarité sous prétexte de vouloir favoriser l'excellence individuelle.

Nous rappelons notre attachement fort à un système de recherche uni, valorisant l'effort et l'excellence collective, sans concentrer les moyens uniquement sur quelques individus ou quelques équipes au détriment de financements pérennes.

Nous réaffirmons également notre volonté de défendre un système d'évaluation par les pairs, majoritairement élus par leur communauté.

Destinataires :

- PDG et DGS du CNRS
- PDG d'Inria
- Président de la CPCN
- Présidente de la CPCNU
- L'ensemble des directeurs d'instituts du CNRS
- Ministre de la recherche

### **Motion sur la durée du mandat des sections du CoNRS**

Le mandat actuel des sections du CoNRS couvre une période de cinq années, de 2016 à 2021. Jusqu'en 2016, ce mandat était de quatre ans seulement. Au terme de quatre années d'exercice, les membres de la section 41 s'interrogent sur la pertinence de cette extension. Celle-ci n'a pour but que de faire correspondre le mandat aux vagues d'expertises du HCERES. À l'expérience, cela ne nous semble pas apporter de plus-value à l'évaluation des UMR.

Ce passage à cinq ans présente en revanche des inconvénients relativement importants. D'une part, un mandat long accentue l'effet des biais inhérents à la composition de tout comité d'évaluation et de recrutement. D'autre part, la participation au comité national représente un lourd investissement au service de la communauté — qu'il faut combiner avec recherche, enseignement et autres responsabilités collectives. Un mandat plus court favoriserait le renouvellement des pratiques et la diversité des sensibilités scientifiques, tout en encourageant les vocations.

Une option serait de revenir à un mandat de quatre ans comme cela est toujours le cas pour le CNU mais également les CSI et les DI du CNRS. Une autre option serait de prévoir, de façon institutionnelle, un certain roulement, et le renouvellement régulier d'une partie des membres — ceci rendrait aussi plus fluides les changements de mandatures. Ces deux aménagements sont d'ailleurs compatibles.

La section 41 souhaite donc que l'ensemble des instances du comité national (conseils scientifiques d'instituts, sections et CID, conseil scientifique du CNRS) se prononce pour le mandat prochain sur cette question.

- PDG et DGS du CNRS
- Présidente du CS et présidents des CSI
- Président de la CPCN
- Présidents et présidentes de sections et CID
- Directeurs et directrices d'instituts